



Grand Paris

N° CA-03/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2026**

Le 12 février 2026 à 16h00,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 29 janvier 2026, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Yves COSCAS, Christine QUILLERY, Lounes ADJROUD (à partir du point n°4), Patrice RONCARI, Patrick WIDLOECHER, Sandrine DANDRE (à partir du point n°11), Martine BAGDASSARIAN, Michel VENEAU, Jean-Robert DELLOYE, Christophe RENDU, Rahma GHIATOU, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Nadège AZZAZ à Lounes ADJROUD, Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Véronique DE LA TOUANNE à Christine QUILLERY, Anthony REYNAUD à Patrice RONCARI, Vincent GAUDIN à Martine BAGDASSARIAN.

Étaient absents excusés : Zaneta WOZNIAK, Malika BELARBI, Jean-François COUET.

Était excusé avec voix consultative : Pierric SPERY, DRIHL 92.

Assistaient également : Véronique ALBERT, Directrice Générale ; Lionel PIERE, Directeur des Finances ; Giuseppe ROMÉO, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine ; Anthony DAHAN, Directeur de l'Habitat ; Julie HARROUET, Responsable des Achats ; Emilie ASTORG, Responsable de la Communication ; Audrey ADHOUH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale ; Ester MARGARYAN, Assistante Polyvalente.

Objet : Rapport d'activité de la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL) – Exercice 2025.

VALLEE SUD HABITAT
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 FÉVRIER 2026
DÉLIBÉRATION

Objet : Rapport d'activité de la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL) – Exercice 2025.

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment son article R.441-9 III

Considérant que, selon les dispositions précitées, la commission d'attribution des logements et de l'examen d'occupation des logements de Vallée Sud Habitat rend compte de son activité au conseil d'administration ou de surveillance au moins une fois par an.

Considérant que ce rapport retrace l'activité de la commission dans ses différents champs de compétence (analyse de demandes de logement dans le cadre des attributions prononcées, analyse des situations locatives des locataires de l'Office dans le cadre de l'examen d'occupation des logements, prise de connaissance de demandes diverses ayant un impact sur les situations locatives : demandes de transferts de baux, d'échanges de logements...),

Considérant que le rapport d'activité, pour l'année 2025, a été préalablement présenté aux membres de la CALEOL lors de la séance du 28 janvier 2026,

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} :

Prend acte du rapport d'activité de la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements, pour l'exercice 2025, annexé à la présente.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

**Le Président,
Maire de Clamart,
Vice-Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,**

Yves COSCAS

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 17 février 2026
Reçue en Préfecture le 16 février 2026
Certifiée exécutoire le 17 février 2026
Par application de la loi du 22 juillet 1982

Véronique ALBERT
Directrice Générale